EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL DE LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES LE GRAND CHAROLAIS

L'an deux mille vingt trois, le onze décembre, le Conseil de la Communauté de Communes Le Grand Charolais s'est réuni CHAROLLES, sous la présidence de Monsieur Gérald GORDAT suivant la convocation en date du 5 décembre 2023.

DÉLIBÉRATION N° DEL2023_120 - ADMINISTRATION GENERALE MODIFICATION DE L'INTÉRÊT COMMUNAUTAIRE - RESTITUTION DU BÂTIMENT DU DOCK 713 À DIGOIN

Lors de sa séance du 17 décembre 2018, le conseil de communauté a défini l'intérêt communautaire de sa compétence relative à la construction, à l'entretien et au fonctionnement d'équipements culturels et sportifs.

L'espace évènementiel DOCK 713, situé à Digoin, a ainsi été déclaré d'intérêt communautaire.

Conformément aux échanges intervenus lors de l'harmonisation des compétences consécutives à la fusion de 2017, il est aujourd'hui proposé au conseil de communauté de ne plus déclarer d'intérêt communautaire le DOCK 713 afin de pouvoir, dans un second temps, restituer l'équipement à la ville de Digoin.

Un procès-verbal de restitution de l'équipement au profit de la ville est proposé à l'approbation du conseil de communauté lors de cette séance du 11 décembre 2023.

Vu le Code général des collectivités territoriales, notamment son article L.5214-16,

Vu la délibération du Conseil communautaire n° 2018-142 en date du 17 décembre 2018 portant harmonisation des compétences et définition de l'intérêt communautaire,

Considérant que la Communauté de Communes est compétente pour la construction, l'entretien et le fonctionnement d'équipements sportifs d'intérêt communautaire,

Considérant que l'intérêt communautaire d'une compétence est déterminée par le conseil de communauté à la majorité des deux tiers des suffrages exprimés,

Considérant qu'il convient aujourd'hui de ne plus déclarer d'intérêt communautaire l'équipement culturel DOCK 713,

Considérant l'avis favorable du Bureau exécutif du 30 novembre 2023,

Considérant la consultation du Conseil des maires en date du 04 décembre 2023,

Le Conseil Communautaire de la Communauté de Communes Le Grand Charolais, après en avoir délibéré :

A l'unanimité,

DÉCIDE

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL DE LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES LE GRAND CHAROLAIS

- D'abroger dans la délibération n°2018-142 du 17 décembre 2018 de définition de l'intérêt communautaire portant sur les compétences optionnelles au 4° la mention relative à la déclaration d'intérêt communautaire de « la construction, aménagement, l'entretien et la gestion de l'espace évènementiel DOCK 713 à Digoin ».
- D'autoriser le Président, ou son représentant, à réaliser l'ensemble des démarches administratives et financières nécessaires à ce dossier et à signer l'ensemble des documents y afférents.

ID: 071-200071884-20231211-DEL2023_120-DE

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL DE LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES LE GRAND CHAROLAIS

Nombre de conseillers en exercice : 74 Secrétariat de séance assuré par : Myriam PEJOUX

Membres présents à la séance : 54 Votants : 60

Délégués Communautaires Présents:

Gérald GORDAT, Magali DUCROISET, Pierre BERTHIER, Gilles PERRETTE, Catherine CLERGUÉ, Louis ACCARY, Thomas MEUNIER, Thierry AUCLAIR, David BÊME, André JARRIER, Jean-Yves BICHET, Annie BOISSARD, Gérard BODET, Jean-Marc JACOB, Patrick BOUILLON, Éric BOURDAIS, Hubert BURTIN, Chantal CHAPPUIS, Jacky COMTE, Roland GOYARD, André COTTIN, Anne-Thérèse BLANCHARD, Anne DEGRANGE, Thierry DESJOURS, Laurent MANSON, Jean ETAIX, Paul DUMONTET, Bernard BERNIGAUD, Roger DURAND, Marie-Agnès FORGEAT, Cédric FRADET, Julien GAGLIARDI, Fabien GENET, Nicole GEORGES, Fabrice CHARLES, Aurore PERRIER, Edith TERRIER, Bérénice PORTIER, Emmanuel REY, Annie-France MONDELIN, Pascal LOPES DE LIMA, Nicolas LORTON, Béatrice LECONTE, Bernard MAILLET, Aurelie MANTOUE, Myriam PEJOUX, Bernard PLET, Marie-France MAUNY, Patrick PAGÈS, Marc DEROO, Patrice MAILLY, Jean-Claude MICHEL, Jean-Louis PETIT, Daniel THERVILLE **Délégués ayant donné pouvoir :**

André ACCARY à Gilles PERRETTE, Christian LAROCHE à Paul DUMONTET, Guillaume CHAUVEAU à Julien GAGLIARDI, Jean-Bernard DESCHAMPS à Gérald GORDAT, Lolita RODRIGUEZ à David BÊME, Nathalie LELIEVRE à Nicolas LORTON

Délégué(es) absent(es) non suppléé(es) et non représenté(es) :

Céline BIJON, Nathalie COQUELIN, Régis GAUTHERON, Stéphane JOURNET, Gérard LALLEMENT, Martine DESPLANS, Daniel MELIN, Dominique NUGUE, Pascal RAMEAU, Jean-Baptiste LEFORT, Jean-Marc NESME, Michel TRAVELY, André RIBOULIN, Richard PERRIER

Ont signé au registre les membres présents Fait et délibéré en séance, le 11 décembre 2023 Pour extrait conforme

> Gérald GORDAT Président du Grand Charolais